



PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Le 09 juin 2023,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents :

Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE, Laurence ROCHAS

MM. : Antonio DA COSTA, Frédéric MARCHAND, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON

Était absent avec pouvoir : **Benoît COQUILLARD** qui a donné pouvoir à **Jérôme OLIVIER** ;

Était absente excusée : **Marion LIPAROTTI** ;

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h39.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023

Le Conseil Municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 31 mars 2023. Aucune observation n'étant formulée, Monsieur le Maire le soumet au vote.

Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

2) ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES VOTES DES SENATORIALES

Monsieur le maire procède, selon le process établi, à l'élection du délégué et des trois suppléants demandés pour l'élection prochaine des sénateurs. Ont été retenus :

- Délégué : Jérôme Olivier
- Suppléants : Philippe Capron, Martine Gerber, Laurence Rochas

3) DELIBERATION MODIFICATIVE SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MULTISPORT

Suite à une information communiquée par l'ANS (Agence nationale du sport), monsieur le maire explique la nécessité de séparer les frais engagés pour l'espace multisport de ceux prévus pour l'espace de jeux pour enfants.

La délibération 2023-05 est donc annulée et remplacée par la délibération 2023-14.

La délibération n°2023-14 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.



4) DELIBERATION SUR L'ESPACE DE JEUX POUR ENFANTS

Dans la logique de la délibération précédente, celle-ci reprend les frais engagés pour l'espace de jeux pour enfants.

La délibération n° 2023-15 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.

5) DELIBERATION CONCERNANT LES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le conseil est appelé à délibérer sur la proposition de monsieur le maire quant à l'augmentation du tarif de la location de la salle des fêtes lors des périodes de Noël et pour le Nouvel An, ceci dans un but d'harmonisation. (Délibération d'origine : 2022.24 du 14/10/22).

Il a été convenu d'appliquer les tarifs suivants pour ces deux périodes :

- 350€ pour les néoviciens
- 600€ pour les extérieurs

Il est apparu lors de la discussion qu'une révision du règlement intérieur serait nécessaire pour :

- Renforcer les termes de « cas de force majeure »
- Définir un tarif pour les journées supplémentaires
- Compléter les articles en rapport avec les poubelles et leur enlèvement

La délibération n°2023-16 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.

6) DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET

Sur demande des services de la trésorerie, il faut déplacer la somme de 100€ dans le compte « Charges du personnel » :

D6413 : personnel non titulaire +100€

D6415 : indemnité inflation -100€

La délibération n°2023-17 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.

7) POINTS DIVERS

- Un rdv est pris avec les techniciens pour l'antenne afin de procéder à de nouveaux tests de couverture.
- La subvention de la région pour la réfection du logement d'un montant de 39M€ a été reçue, celle pour la remise en état du cimetière de 26M€ est en cours de paiement par le département.
- Le monument aux morts a été entièrement rénové. Merci à Mr Robert du souvenir français
- Un nettoyage complet de l'église a été effectué, travail effectué conjointement avec le foyer rural
- « L'arrêt aux livres » est installé et peut être utilisé, travail effectué par des habitants et le foyer rural
- Une animation cinéma en plein air est organisée le 7 juillet à 20h par le Foyer rural en partenariat avec le PNR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Jérôme OLIVIER
Maire



Martine GERBER
Secrétaire de séance



Relevé des délibérations :

- 2023 - 14 délibération sur l'aménagement de l'espace multisport
- 2023 - 15 délibération sur l'espace de jeux enfants
- 2023 - 16 délibération sur le tarif de location de la salle des fêtes
- 2023 - 17 délibération pour une décision modificative des comptes